



# **PATRIMOINES EN DANGER,** UNE RESPONSABILITÉ EN PARTAGE

# PRÉVENIR, AGIR, PRÉPARER L'AVENIR : L'ACTION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

---

ISABELLE NYFFENEGGER  
OLIVIER PIFFAULT

---

Engagée dans les associations internationales professionnelles comme l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions) ou l'ICOM (International Council of Museums),

membre de nombreux réseaux de grandes bibliothèques nationales ou patrimoniales telles que la CENL (Conference of European National Librarians) ou le CERL (Consortium of European Research Libraries), la BnF participe à de nombreux programmes en faveur de la protection du patrimoine. Elle a ainsi hébergé le programme PAC (Preservation and Conservation) de l'IFLA, et est très présente dans le réseau du Bouclier bleu comme dans le comité français du programme « Mémoire du monde » de l'Unesco.

Institution patrimoniale de premier plan, tant au niveau national qu'international, la BnF est responsable de la conservation et de la diffusion du patrimoine national, mais également d'un patrimoine universel couvrant quarante siècles d'histoire des hommes et des idées. Cette double responsabilité en matière de préservation et de diffusion d'un patrimoine qui est aussi un bien commun de l'humanité lui confère un devoir de solidarité particulier auprès d'institutions qui concourent avec elle à la sauvegarde de collections.



Institution patrimoniale de premier plan, tant au niveau national qu'international, la BnF est responsable de la conservation et de la diffusion du patrimoine national, mais également d'un patrimoine universel couvrant quarante siècles d'histoire des hommes et des idées. Cette double responsabilité en matière de préservation et de diffusion d'un patrimoine qui est aussi un bien commun de l'humanité lui confère un devoir de solidarité particulier auprès d'institutions qui concourent avec elle à la sauvegarde de collections semblables ou complémentaires.

Lorsqu'elles prennent la forme d'actions d'urgence, les interventions de la BnF s'exercent toujours dans le cadre d'un mandat clair de ses tutelles et dans l'objectif d'accompagner l'action diplomatique de la France en matière de préservation du patrimoine culturel mondial. Ces interventions cherchent systématiquement à s'inscrire dans les efforts coordonnés menés par les organisations internationales dont c'est la mission, l'Unesco notamment. Dans la durée, elles se donnent avant tout pour objectif le renforcement des compétences et la conservation préventive, sur des collections pour lesquelles elle dispose d'une expertise et donc d'une légitimité avérée. Pour préparer l'avenir, elles s'appuient sur l'expérience développée par l'établissement en matière de conservation numérique, au niveau national, pour mener une action reconnue au plan international en faveur de la préservation numérique d'une mémoire et d'un patrimoine partagés.

#### INTERVENIR EN SITUATION D'URGENCE : SOLIDARITÉ PROFESSIONNELLE ET ENGAGEMENT INTERNATIONAL

Lorsque se produisent des catastrophes naturelles, comme le tremblement de terre d'Haïti de 2010, les inondations de l'Arno à Florence en 1966, ou que se développent des conflits entre États ou des guerres civiles, comme en ex-Yougoslavie en 1991-1995 ou en Afghanistan, les populations locales sont les premières victimes, mais leur patrimoine culturel est aussi touché ou mis en danger. Objet de convoitise, car source de revenus sur les marchés clandestins de l'art,

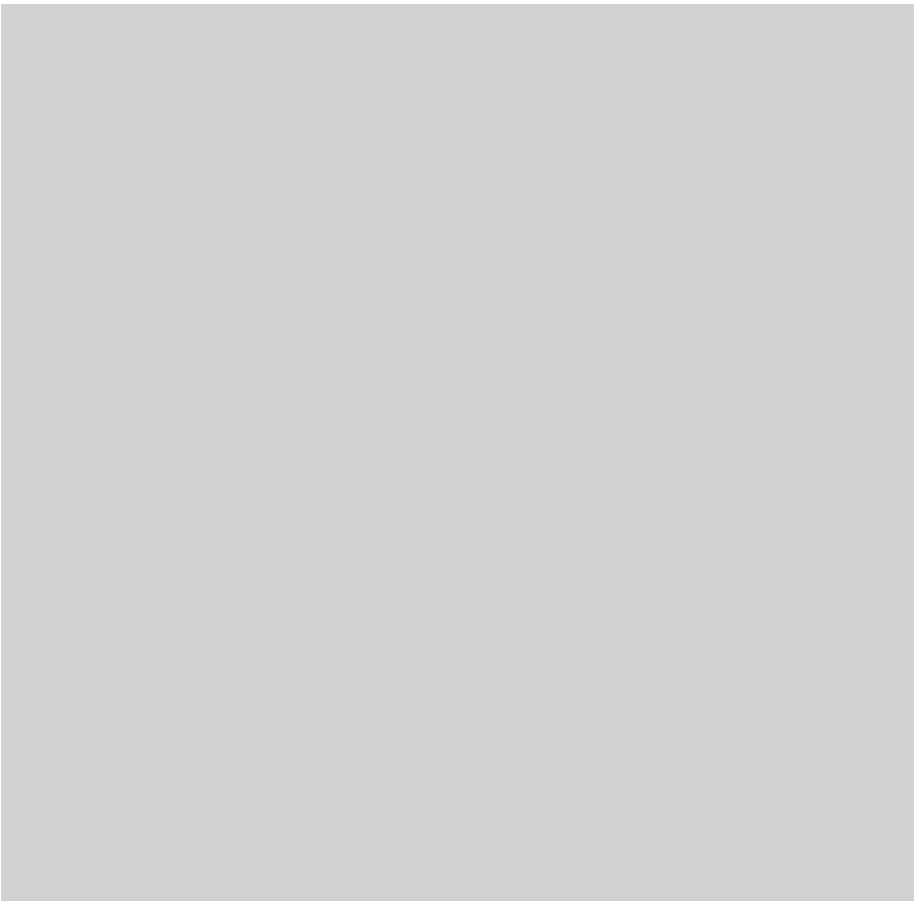
enjeu symbolique dont la destruction peut être un but de guerre comme à Bâmiyân, ou victime d'un bombardement comme la Vijecnica de Sarajevo le 25 août 1992, le patrimoine culturel sous toutes ses formes doit alors, lui aussi, être protégé ou secouru. C'est le but de la Convention de La Haye signée en 1954 et de son Protocole ratifié en 2004.

Face à ces crises, des ONG secourent les populations, d'autres se consacrent à leur patrimoine, comme l'ICBS (International Committee of the Blue Shield), qui se définit significativement comme « *l'équivalent culturel de la Croix-Rouge* ». La BnF participe bien sûr à ces réseaux et soutient ces ONG, dont beaucoup de ses agents sont membres et animateurs. Mais, en tant qu'institution nationale, la BnF se doit également d'être partie prenante des actions engagées par la France en faveur de la protection du patrimoine culturel dans le monde, en particulier dans les zones de conflits où ce patrimoine est directement menacé. Les autorités françaises l'ont sollicitée à ce titre pour intervenir dans plusieurs crises récentes, dont nous avons choisi de présenter ici deux exemples significatifs, théâtres d'un engagement fort de l'État français : le conflit au Mali et les guerres du Proche-Orient.

#### MALI : SAUVER LES MANUSCRITS DE TOMBOUCTOU ?

Fortement soutenue par la communauté internationale depuis les années 1970, la valorisation du patrimoine de Tombouctou a connu un coup d'arrêt lors du conflit malien de 2012-2013, lorsqu'il a été soumis au danger majeur de la destruction, illustré par l'autodafé spectaculaire du 25 janvier 2013, à l'impact heureusement limité d'après les spécialistes.

Sur place, les acteurs sont nombreux, mêlant propriétaires privés et structures publiques. La plus importante a été créée en 1973 avec le soutien de l'Unesco : l'Institut des hautes études et de recherches islamiques Ahmed-Baba (IHERI-AB). Elle est la principale institution publique en charge de la conservation et de la valorisation d'un patrimoine par ailleurs encore largement conservé par des particuliers regroupés pour la plupart au sein de l'association SAVAMA. En 2009, l'Afrique du Sud a financé la construction d'un nouveau bâtiment destiné à héberger les



Accueil des  
bibliothécaires  
maliens dans le cadre  
de la coopération  
franco-malienne  
pour la sauvegarde  
de manuscrits  
de Tombouctou.  
Février 2014.

collections de l'IHERI-AB, qui a en partie été incendié en décembre 2012 par les djihadistes. Les chiffres varient considérablement quant aux collections conservées : entre 60 000 et 100 000 manuscrits selon le ministère malien de la Culture, environ 30 000 selon l'université du Cap qui, dans le cadre du projet de recherche «Tombouctou Manuscripts», travaille depuis de nombreuses années sur ces fonds. Plus largement, il y aurait d'après l'historien Mahmoud Zouber plus de 900 000 manuscrits comparables dans l'aire régionale, témoins du rayonnement de Tombouctou au temps de l'empire Songhaï (1458–1591). C'est une triste ironie de l'histoire qui fait que l'IHERI porte le nom du savant Ahmed Baba (1556–1627), déporté à Fès par le sultan du Maroc à la suite de la chute de Tombouctou et des premières destructions de textes.

En réalité, les analyses divergent sur le nombre de manuscrits détruits dans l'autodafé du 25 janvier 2013. La majeure partie des docu-

ments ayant été sortis de leurs boîtes de conservation, ce sont ces dernières qui auraient pour l'essentiel alimenté l'incendie. Placés dans des cantines métalliques et transportés par voitures ou bateaux, environ 27 000 manuscrits sont acheminés dès 2012 vers de multiples dépôts à Bamako afin d'échapper à la destruction. La sauvegarde des fonds par le déménagement a répondu à la première urgence, celle de la survie des collections, mais elle a impliqué une deuxième urgence, celle des conditions de conservation, tant pour la sûreté que pour l'environnement climatique. Les solutions temporaires, dictées par l'urgence et les impératifs de sécurité, risquent de devenir pérennes. De simples appartements deviennent des lieux de stockage permanents. La question de l'état des manuscrits et de leur conservation se pose dans ces locaux inadaptés : mauvaise circulation de l'air, température et hygrométrie difficilement contrôlables. L'absence d'inventaires exhaustifs de cette collection publique, comme d'ailleurs



des collections privées, permet difficilement d'appréhender l'étendue du chantier à mener. C'est la libération de Tombouctou et l'annonce de l'incendie de l'IHERI qui alertent sur le sort de ce patrimoine. Les réseaux de professionnels de la conservation se font immédiatement les relais de cette crise patrimoniale. Face à la situation, ces réseaux parfois informels s'activent et se mobilisent, au côté d'universitaires ou de personnalités. La situation est d'autant plus complexe que les actions de secours d'urgence se multiplient, avec une absence de coordination vectrice de corruption et de gaspillage.

Devant l'urgence de mettre en place une action internationale coordonnée, c'est à la suite de la visite du président Hollande au Mali en décembre 2012, et dans un contexte d'émotion et de mobilisation médiatiques, qu'une conférence internationale se tient à l'Unesco en février 2013, présidée par sa directrice générale, Irina Bokova, et la ministre de la Culture et de la Communication, Aurélie Filippetti, afin de lancer un plan de sauvegarde du patrimoine malien coordonné par l'Unesco. La crise militaire est alors stabilisée par l'opération Serval, les aspects politiques et humanitaires sont donc pris en charge. C'est alors seulement que se met en œuvre l'action de sauvegarde du patrimoine culturel, et que la BnF peut intervenir. Car les « french librarians » ne sont pas, et ne peuvent pas être, des « french doctors » ! Le président de la BnF, Bruno Racine, s'engage alors à soutenir ce plan en ce qui concerne le patrimoine écrit.

Ainsi, la BnF participe à la mission de l'Unesco à Bamako et à Tombouctou en juin 2013. Un premier état des lieux est dressé par ses personnels scientifiques, actualisé en janvier 2014. Leur analyse s'appuie sur l'expérience de l'établissement, dont des manuscrits similaires figurent dans les collections<sup>1</sup>, ainsi que sur la relation de longue date qu'il entretient avec certains membres de l'équipe de l'IHERI-AB dans le registre de l'expertise et de la transmission de savoirs, avec notamment l'accueil à plusieurs reprises de personnels de cet institut

dans le cadre du programme Profession Culture. Les deux missions concluent à l'urgence d'accompagner les équipes de l'IHERI-AB dans la mise en œuvre d'actions curatives d'urgence. Compte tenu de la situation sur place, la BnF décide d'organiser cette formation dans ses locaux. Accueillies en février 2014 grâce au soutien de l'ambassade de France au Mali et de la région Rhône-Alpes, des équipes venues de l'IHERI-AB et de l'Assemblée régionale de Tombouctou, dans le cadre d'une coopération décentralisée avec la région Rhône-Alpes, travaillent avec les équipes du département de la Conservation et du département des Manuscrits, ainsi qu'avec celles des Archives nationales de France et du Centre de recherche sur la conservation des collections. Deux urgences se dégagent : faute de pouvoir agir sur les conditions d'environnement dans un délai rapide, il s'agit d'en limiter les conséquences en sortant les manuscrits des cantines et en les reconditionnant dans des boîtes de conservation ; dans le même temps, il faut dresser un inventaire exhaustif des documents ainsi traités. Ces deux opérations sont indispensables pour la préservation physique des documents mais également pour la préparation d'un retour des collections dans de bonnes conditions à Tombouctou, puisque c'est bien là l'objectif final. Elles constituent également un préalable à toute opération de numérisation à des fins de sauvegarde et de diffusion. C'est pourquoi la BnF a acquis en janvier 2015, à la suite de la formation, un important stock de matériels précisément adaptés aux besoins exprimés par les équipes maliennes et dont la livraison dépend désormais de la disponibilité d'un espace de stockage et de la coordination des acteurs locaux. Car on touche ici une limite de l'intervention en situation de crise affectant le patrimoine : même une institution disposant d'importants moyens comme la BnF ne peut être efficace si son aide n'est pas relayée et organisée sur place, et s'il n'y a pas d'appropriation et de mise en œuvre par les professionnels locaux.

<sup>1</sup> La BnF conserve un riche fonds de manuscrits subsahariens, dont ceux de Tombouctou, datés du XVI<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle. Ces fonds sont issus de trois sources : un fonds dit « Archinar » entré à la Bibliothèque Nationale en 1892 (518 recueils), un dépôt de la Société Asiatique de 1981, et des acquisitions plus récentes.

Notre engagement, parti d'une expertise en situation d'urgence, s'inscrit dans la durée. Les actions vont être prolongées dans les mois à venir avec nos partenaires de la région Rhône-Alpes, dont l'INSA (institut national des sciences appliquées), par la participation à la mise en place d'une filière de formation aux métiers de la conservation à Bamako, et le démarrage d'un travail plus ciblé sur une partie des collections particulièrement précieuses et fragiles.

IRAK, SYRIE 2014-2015 :  
CONTRIBUER À LA SAUVEGARDE  
DU PATRIMOINE DES CHRÉTIENS D'ORIENT

En juin 2014, la prise de Mossoul par les forces de l'État islamique en Irak et au Levant est marquée par l'exode de populations, notamment chrétiennes, et par de nombreuses destructions. Les conflits armés en Irak et en Syrie se caractérisent notamment par la mise en scène de la destruction massive de sites archéologiques et religieux, qui s'est malheureusement encore accélérée depuis. Les professionnels du patrimoine sont eux-mêmes une cible identifiée dans cette guerre, comme en témoigne l'assassinat de l'ancien directeur des Antiquités de Palmyre, Khaled al-Asaad, en août 2015. La persécution des minorités chrétiennes, comme celle des Yézidis, met ainsi en lumière et en cause un

autre patrimoine écrit très particulier, celui des chrétiens d'Orient.

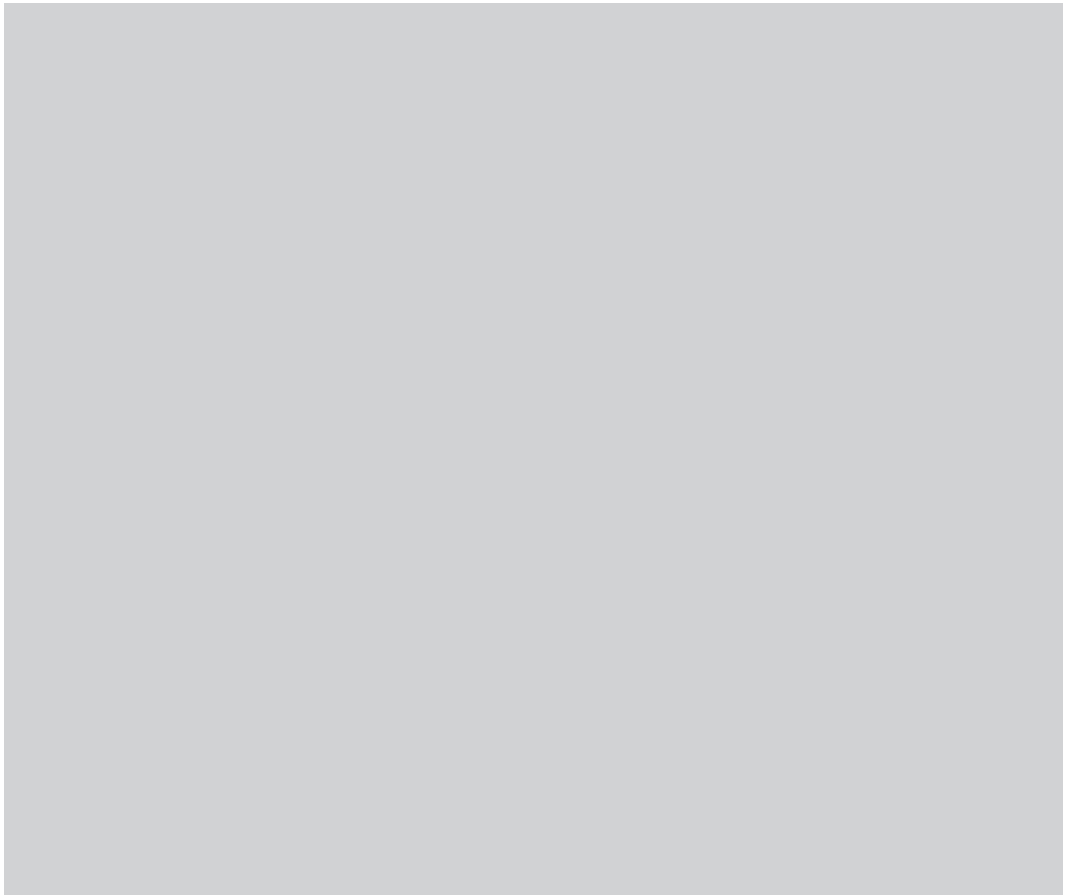
La Bibliothèque nationale de France conserve une collection de plus de 10 000 ouvrages imprimés et manuscrits relatifs à l'Orient méditerranéen. Ce fonds est complété par un ensemble iconographique exceptionnel (estampes, photographies, cartes et plans, monnaies et médailles). Le département des Manuscrits (service des manuscrits orientaux) conserve quant à lui de nombreux manuscrits coptes, syriaques, assyriens, chaldéens, ou encore arméniens, dont la description, la conservation, l'étude et la diffusion sont confiées à du personnel scientifique dédié. L'établissement possède par ailleurs une expertise confirmée en matière de conservation préventive et curative, de formation et de numérisation de documents spécialisés, et notamment des manuscrits anciens.

C'est au titre de cette double expertise que le ministre des Affaires étrangères et du Développement international a demandé à la BnF de se mettre au service des engagements internationaux de la France et annoncé l'envoi d'une mission en Irak lors de la conférence internationale de Paris du 8 septembre 2015 sur les victimes de violences ethniques et religieuses au Moyen-Orient.

La bibliothèque des dominicains de Mossoul sera la première institution à bénéficier de cet accompagnement en expertise. Constituée par



Fragments. Copte 133 (1).  
Fragments 102-138,  
manuscrit en arabe et  
en grec.



les dominicains en 1750, cette bibliothèque représente un ensemble documentaire unique qui témoigne de la présence de l'ordre dominicain en Irak depuis cette date, auxquels s'ajoute une collection de manuscrits principalement des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Ces collections ont été numérisées par le Centre numérique des manuscrits orientaux, mis en place par le responsable de la congrégation, le père Najeeb Michael, et dont l'objectif est plus largement de numériser le patrimoine des chrétiens d'Irak détenu soit par des congrégations ou patriarchats, soit par des particuliers.

L'intervention de la BnF doit prendre en compte la situation d'urgence sur le terrain et les attentes des acteurs locaux, tout en veillant au respect des lois et des prérogatives des autorités irakiennes.

Comme annoncé par le ministre des Affaires étrangères et du Développement international, la BnF a délégué une mission d'expertise de haut niveau sur le terrain. Son objectif premier

est d'évaluer leurs conditions de préservation. Les conclusions de cette mission sont en cours à l'heure de la rédaction de cet article, et la nature des actions qui seront préconisées ne peut donc être précisément décrite. Les actions envisageables peuvent comprendre un soutien à la restauration des documents ayant subi plusieurs évacuations et transferts successifs, l'accueil et le renforcement des compétences des équipes, ainsi qu'un soutien en expertise sur site.

Ces deux exemples ont bien des points communs : au Mali comme en Irak, un conflit militaire à l'évolution brutale menace un patrimoine écrit très ancien et fragile, qui est évacué dans des conditions aussi héroïques qu'artisanales vers une zone refuge. Dans les deux cas, des projets de numérisation étaient en cours, des collaborations avec des acteurs internationaux étaient installées. C'est par son expertise en situation de crise comme dans les domaines des collections concernées que la BnF est en situation d'être utile et sollicitée. Et c'est aussi

par son implication dans les programmes internationaux et par ses liens avec les institutions menacées qu'elle apparaît comme un acteur légitime pour le gouvernement français, comme pour les grandes organisations internationales.

Pour des raisons différentes du cas malien, le temps est en Irak encore un facteur clé : alors qu'à Bamako, la guerre étant éloignée, ce sont les conditions de conservation qui constituent l'urgence; en Irak, c'est bien d'abord l'évolution imprévisible du conflit qui menace le patrimoine.

Dans les deux cas, la solidarité professionnelle se conjugue avec l'action politique et diplomatique, garante d'une efficacité et d'une reconnaissance par les institutions locales. Toujours, la sauvegarde du patrimoine se fait « avec » et non « contre » ou « sans ».

### ANTICIPER LES CRISES : LA FORMATION ET LE TRANSFERT D'EXPERTISE, UNE AUTRE URGENCE

Si la BnF est amenée à intervenir pendant des crises touchant le patrimoine, ou dans le temps de la gestion de leurs conséquences, c'est-à-dire en aval, les retours d'expérience de ces actions montrent l'importance cruciale de l'action antérieure, en amont, auprès des institutions, des personnels et des collections.

La BnF a été elle-même régulièrement confrontée à des sinistres affectant ses collections, le plus récent en janvier 2014, mais elle est surtout confrontée aux risques que font courir à ses collections les sinistres potentiels (incendie, crue centennale, inondation, infestation...). La préparation d'un plan d'urgence complet constitue la meilleure garantie d'une réaction efficace en temps de crise, pour éviter la destruction du patrimoine. Ce plan fait partie d'un vaste dispositif de gestion des risques, qui intègre la sécurité des personnes (employés et usagers), des bâtiments et des collections. Le déroulement des étapes est en fait très proche pour la gestion d'une crise touchant les collections en interne à la BnF ou des interventions extérieures en appui à un établissement, une collection...

Ainsi, l'expertise et la méthodologie développées pour le plan d'urgence sont au cœur de

la méthodologie d'intervention en situation de crise, à distance. On peut citer quelques principes communs aux deux expériences :

- Dans les deux cas, les unités d'intervention – pompiers ici, militaires là-bas – vont privilégier le secours aux personnes et leur mise en sécurité, puis gérer la maîtrise du terrain (le bâtiment, l'espace), et enfin se préoccuper du patrimoine.
- Pendant la crise, en dehors des unités spécialisées, les personnes et les moyens à qui l'on fait appel sont d'abord à proximité. Il est trop long d'identifier, de constituer et d'acheminer des équipes de bibliothécaires spécialistes qui ne préexistent pas. De même, l'évacuation massive à distance des collections est exceptionnelle, la majorité des traitements se feront sur place, pour de simples raisons logistiques. L'exemple du tremblement de terre d'Haïti, comme d'une crue centennale, montre l'anéantissement des réseaux de transports. La formation préventive des agents et la constitution de ressources matérielles locales sont donc fondamentales.
- La connaissance des fonds (inventaires, matières, fragilités...) est une nécessité pour gérer l'intervention des secours, et parfois l'orienter et empêcher un sinistre secondaire, tels une inondation due aux lances des pompiers ou les effets d'un bombardement militaire. Elle permet également de déployer des actions et des moyens pertinents, en précisant la nature de la menace sur le patrimoine écrit.
- L'évacuation de fonds n'a d'intérêt que si elle apporte une réelle plus-value, ou dans le cas d'un danger incontournable. Elle augmente souvent, paradoxalement, les risques, les collections pouvant être détournées, pillées ou simplement égarées ou accidentées.

À la lumière de cette expérience comme de celle de l'action qu'a conduite l'établissement entre 1992 et 2014 dans le cadre du programme PAC-IFLA<sup>2</sup>, formation et transfert d'expertise constituent les deux piliers d'une action préventive efficace et pérenne.

C'est pourquoi la BnF a décidé de mettre en place en 2015 un stage international destiné aux professionnels étrangers et entièrement dédié aux problématiques de la conservation du patrimoine écrit, dans le cadre du programme

<sup>2</sup> Le programme stratégique international PAC (Preservation and Conservation) de l'IFLA assure des missions de sensibilisation, d'information et de formation ainsi que la promotion de la recherche et de la normalisation en matière de préservation et de conservation. Créé lors du congrès de l'IFLA à Nairobi en 1984, le PAC est devenu opérationnel en 1986. Hébergé à ses débuts par la Bibliothèque du Congrès (USA), il a été transféré à la Bibliothèque nationale de France en 1992 et jusqu'en 2013. Depuis janvier 2014, le programme PAC est hébergé par le siège de l'IFLA à La Haye. <http://www.ifla.org/about-pac>





«Courants du monde» du ministère de la Culture et de la Communication<sup>3</sup>. Parallèlement, elle coopère depuis deux ans avec l'Enssib et la bibliothèque d'Alexandrie à la mise en place d'une plateforme d'enseignement à distance en arabe et en français destinée aux professionnels du Moyen-Orient.

Ces nouvelles actions s'inscrivent dans le prolongement des accueils réguliers de stagiaires étrangers, et des missions d'expertise préventive menés par l'établissement depuis de nombreuses années. L'action de la BnF est ainsi fréquemment sollicitée par le ministère des Affaires étrangères et son réseau, ou directement par des institutions étrangères pour des missions qui permettent d'anticiper les catastrophes et sinistres. Certains pays font face à une instabilité politique forte, et se savent confrontés à des risques de pillages lors de coups d'État. D'autres connaissent des phénomènes de corruption, ou de décomposition de l'administration, qui risquent d'amener à l'abandon des collections, voire à leur vente par un personnel sans ressources. Les experts de la BnF ont ainsi eu l'occasion d'aider à cette analyse de risques en conseillant des politiques de sauvegarde alternative, en aidant à la formation sur site. La constitution d'un vivier de bibliothécaires locaux compétents reste la première protection des fonds. La démarche de coopération entre la BnF et la Bibliothèque nationale de Côte d'Ivoire (BNCI) depuis 2008 est un exemple de cet accompagnement, de même que le soutien aux programmes de développement de structures de conservation au Liban, depuis 1999<sup>4</sup>. Ces soutiens n'empêchent malheureusement pas les crises, mais aident les équipes à réagir. La BNCI, pillée en avril 2011, s'est ainsi relancée dans un projet de lecture tourné vers la jeunesse, et réfléchit à de nouveaux projets patrimoniaux avec le Réseau francophone numérique (RFN).

Parce que la relation au temps est capitale pour une bibliothèque, les actions de coopération internationale à des fins de sauvetage et de sauvegarde du patrimoine s'inscrivent dans la durée, au-delà de l'émotion médiatique. Et parfois même dans la très longue durée : la restauration des 30 000 à 60 000 manuscrits de

Tombouctou, par exemple, est à l'échelle d'une génération ! C'est à la formation de cette génération qu'il faut travailler dès aujourd'hui. C'est l'un des enseignements des crises ici évoquées : se préparer en amont, sortir de l'urgence, penser le temps long des générations futures, notamment à travers la création de formations initiales s'appuyant sur les compétences locales mais également sur les possibilités offertes par les nouveaux modèles de formation à distance. En favorisant avant tout le transfert de compétences, la formation de formateurs et l'accompagnement des équipes locales dans les missions qui sont et demeurent les leurs, la BnF entend ainsi donner les moyens aux acteurs locaux de sauver et, à terme, de diffuser le patrimoine dont ils ont la charge. Au croisement de ces objectifs, apparaît depuis quelques années une action complémentaire à la sauvegarde physique des collections : la conservation numérique.

#### ANTICIPER LES CRISES : LA CONSERVATION NUMÉRIQUE, UN OUTIL COLLABORATIF AU SERVICE DE L'ACTION PRÉVENTIVE

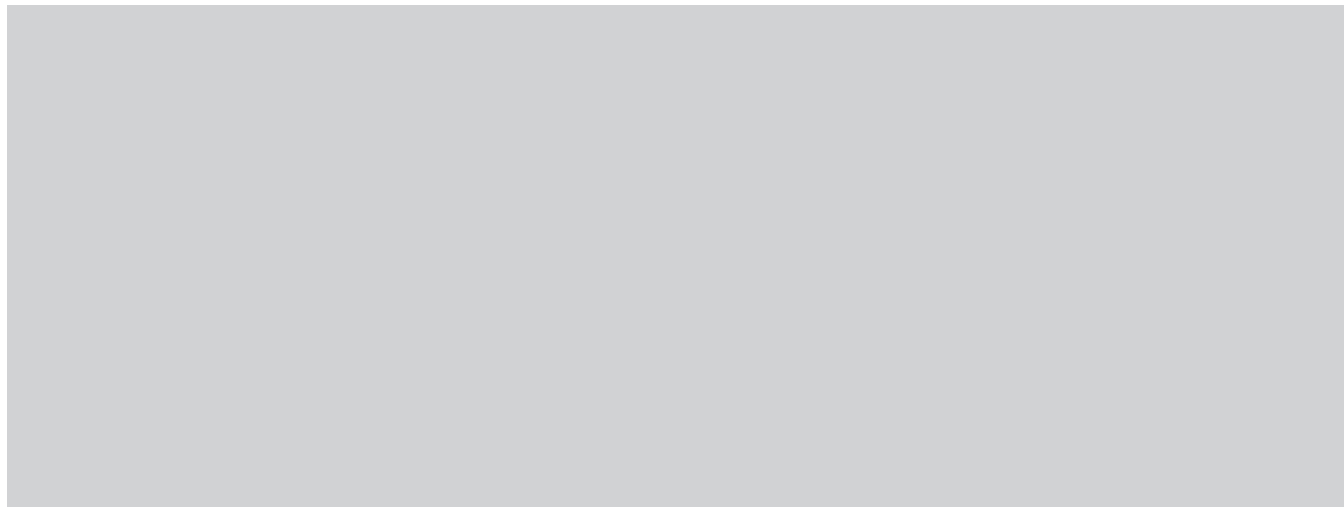
Dans ce nouveau domaine, ce sont encore l'expertise et les avancées technologiques construites dans le cadre de sa politique nationale de coopération qui permettent à la BnF de déployer des programmes internationaux innovants.

La BnF met en effet en œuvre depuis 2008 une politique unique en son genre dans le monde en faveur de la numérisation des collections conservées dans les bibliothèques françaises, leur conservation pérenne et leur diffusion dans Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. C'est cette expérience qu'elle met aujourd'hui au service de ses partenaires étrangers, dans un objectif de préservation et de valorisation de patrimoines fragilisés ou menacés. Nous présentons ici deux projets, l'un tourné vers des institutions étrangères à vocation de recherche et d'enseignement, l'autre s'appuyant sur le réseau des bibliothèques nationales francophones.

<sup>3</sup> [http://www.bnf.fr/fr/professionnels/accueils\\_et\\_stages\\_internationaux.html](http://www.bnf.fr/fr/professionnels/accueils_et_stages_internationaux.html)

<sup>4</sup> <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-06-0068-009>

Jérusalem : vue panoramique prise du mont des Oliviers.  
Photographie de Joseph Philibert Girault de Prangey, 1842-1844.



#### LE PORTAIL DES BIBLIOTHÈQUES DU LEVANT

À la fois berceau et creuset de la civilisation occidentale, la Méditerranée, tout au long des millénaires, s'est construite par le biais d'échanges matériels et immatériels, politiques, commerciaux mais surtout culturels et humains. Extrémité orientale de la Méditerranée, le Levant rassemble plus particulièrement cette « géologie des cultures », ces différentes couches anthropologiques de peuples, de langues et de religions en interaction continue. Des bibliothèques de recherche prestigieuses témoignent, à travers leurs collections, de ces échanges culturels intenses et ont constitué, à travers les siècles, un patrimoine exceptionnel. Les tensions que connaît aujourd'hui la région font peser des menaces très réelles sur ce patrimoine.

La BnF a souhaité mettre ses capacités au service de la sauvegarde numérique, de la diffusion et de la valorisation de ces fonds, dans le cadre d'un projet de numérisation partagée avec les bibliothèques de la région, dont elle porte l'initiative.

Le projet « Bibliothèques du Levant » vise en premier lieu à assurer la sauvegarde numérique de fonds souvent bien décrits mais très partiellement numérisés. Il ambitionne de leur donner visibilité et cohérence en les valorisant dans un

portail collaboratif qui témoignera de la permanence et de la vitalité des échanges intellectuels et interreligieux au Levant et reconstituera virtuellement le lieu d'échanges qu'a été l'espace méditerranéen à travers l'histoire.

Multilingue, ce portail donnera accès à plusieurs milliers de documents du domaine public : imprimés, manuscrits, cartes, plans, photographies, affiches, images et, à terme, documents sonores et audiovisuels. Il associera la BnF et huit bibliothèques de recherche<sup>5</sup> possédant des fonds uniques et exceptionnels, en Égypte, en Irak, au Liban, en Turquie et à Jérusalem. Il contribuera à diffuser ce patrimoine au-delà des frontières nationales, afin d'en faciliter l'accès aux chercheurs et de favoriser de nouvelles recherches et travaux collaboratifs qui témoigneront à leur tour de la possibilité d'un dialogue continu entre les deux rives de la Méditerranée.

Les documents seront intégrés à Gallica, et le portail bénéficiera de toutes les fonctionnalités que la BnF a développées pour sa bibliothèque numérique. Ils bénéficieront ainsi à la fois de la visibilité du site et d'une garantie de conservation pérenne. Le rassemblement de ces collections conservées dans des pays différents, traitant d'époques et de cultures différentes, aboutira à un partage numérique des fonds, et constituera une garantie forte de préservation et de transmission de ce patrimoine. Une

<sup>5</sup> Institut dominicain d'études orientales (Le Caire), Institut français d'archéologie orientale (Le Caire), Centre d'études alexandrines (Alexandrie), Bibliothèque orientale (Beyrouth), Bibliothèque de Charfet (Liban), École biblique de Jérusalem (Jérusalem Est), Centre d'études anatoliennes (Istanbul), Centre numérique des manuscrits orientaux (Irak).



même démarche était envisagée à Tombouctou par plusieurs acteurs internationaux, et demeure un objectif à terme. Cette démarche pourrait être étendue au patrimoine de l'ancienne Indochine française, pour partie détruit soit au moment des guerres d'indépendance, soit après, par suite des crises politiques (Cambodge, Vietnam, pour l'essentiel).

UNE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE  
POUR LA FRANCOPHONIE : LA TECHNOLOGIE  
« GALLICA MARQUE BLANCHE » AU SERVICE  
DU PATRIMOINE ÉCRIT FRANCOPHONE

Le Réseau francophone numérique (RFN) est un consortium réunissant vingt-cinq des plus grandes institutions documentaires de la francophonie, sur l'ensemble des continents. Déjà engagées dans des programmes de numérisation ou soucieuses de développer des projets dans ce domaine, elles fédèrent leurs efforts pour développer l'accès aux patrimoines écrits de langue française. Né en 2006, ce réseau témoigne, à travers des collections patrimoniales uniques, encore peu connues, souvent menacées de dégradation ou conservées dans des conditions difficiles, des échanges culturels intenses rendus possibles par le partage de la langue française.

Depuis la création du réseau, des actions de numérisation et des formations ont été entreprises dans plusieurs pays membres avec l'objectif commun de soutenir et d'accompagner les pays confrontés à des difficultés matérielles et de valoriser le plus largement possible le patrimoine francophone sur le web. Lors de son assemblée générale d'avril 2015, le réseau a décidé de créer une bibliothèque numérique francophone, basée sur la technologie développée par la BnF pour Gallica.

Le concept « Gallica marque blanche » est né de la volonté de la BnF de mutualiser les développements réalisés pour la création et l'évolution de Gallica. Elle fait ainsi bénéficier ses partenaires de son expertise fonctionnelle et technologique. « Gallica marque blanche » est avant tout un projet de coopération numérique qui s'adresse aux établissements ayant numérisé ou souhaitant numériser une partie de leurs collections, mais ne disposant pas de plateforme de diffusion ou ne souhaitant pas en développer. Ce projet se concrétise par la réalisation d'une bibliothèque numérique construite sur la base de l'infrastructure Gallica mais paramétrable et personnalisable aux couleurs du ou des partenaire(s) contributeur(s).

Là encore, la BnF a choisi de faire bénéficier ses partenaires étrangers d'une technologie développée à l'origine pour ses partenaires français. La technologie Marque blanche permettra au Réseau francophone numérique de se doter d'une bibliothèque numérique bénéficiant d'un référencement optimum par les moteurs de recherche et offrant aux usagers, partout dans le monde, les fonctionnalités de recherche et de consultation issues de Gallica. Accompagnée de programmes de numérisation des biens les plus menacés des institutions du réseau, elle permettra leur conservation pérenne et leur diffusion, et contribuera ainsi de manière essentielle à la préservation de patrimoines situés dans des zones géographiques où la multiplication des crises politiques ou des catastrophes naturelles a souvent conduit à la dispersion, voire à la destruction du patrimoine écrit (Madagascar, Haïti, Côte d'Ivoire, Niger...).

La réalisation du projet s'accompagnera d'un transfert significatif des compétences, par la formation des chefs de projet des établissements participants et de leurs équipes techniques.

## RÉPARER LES CRISES : LA CONSERVATION NUMÉRIQUE, UN DEVOIR DE MÉMOIRE PARTAGÉE POUR L'AVENIR ?

Depuis François I<sup>er</sup>, les collections patrimoniales d'origine étrangère de la Bibliothèque nationale de France s'enrichissent au gré de l'histoire politique et militaire de la France et des apports de ses ambassadeurs, scientifiques et érudits. Présentes en grand nombre dans ses collections, elles contribuent de manière essentielle à son universalisme et constituent un puissant levier pour les relations internationales de l'établissement. Dans le même temps, elles lui confèrent une responsabilité toute particulière en matière de description, de conservation physique et numérique, de diffusion et de valorisation de ce patrimoine, bien commun de l'humanité, ainsi qu'une obligation de solidarité avec les institutions, partout dans le monde, qui conservent des patrimoines similaires ou complémentaires. Le partage numérique de ce patrimoine documentaire exceptionnel, afin d'en assurer la préservation, est devenu un axe politique fort pour la BnF.

La connaissance de ces fonds donne à la BnF la légitimité scientifique pour mener ces politiques de coopération. Elle lui donne aussi la possibilité, et même le devoir, d'aider à la reconstitution de patrimoines culturels qui ont parfois localement disparu. La BnF conserve aussi des collections souvent uniques, mémoires des empires coloniaux français, qui sont également une part de l'histoire et du patrimoine des pays concernés.

La BnF est ainsi impliquée dans le projet d'une bibliothèque numérique haïtienne, qui vise à reconstituer le patrimoine de la bibliothèque nationale haïtienne mais également de trois autres bibliothèques patrimoniales détruites lors du séisme du 12 janvier 2010. Par la numérisation systématique de ses propres documents relatifs à Haïti, par l'expertise qu'elle pourra apporter à la mise en place de chaînes de numérisation, par l'organisation d'une coopération avec les autres bibliothèques, notamment nord-américaines, qui ont entrepris de numériser leurs documents patrimoniaux relatifs à Haïti, la BnF contribue ainsi à la reconstitution de la

mémoire haïtienne. De même, au lendemain de l'incendie de l'Institut d'Égypte en 2012, elle a proposé de contribuer à la reconstitution numérique des collections en fournissant les fichiers numériques de fonds portant notamment sur l'expédition de l'armée d'Orient (1798-1801), identifiés par les soins d'une pensionnaire « Profession culture » égyptienne.

Le cas du Cambodge, qui a connu de terribles destructions pendant les guerres et la période Khmers rouges en est un autre exemple : la BnF conserve des trésors à travers les Manuscrits Khmers, et ce que l'on nomme Fonds indochinois qui est en fait le dépôt légal de l'Indochine française, dont une partie fut publié au Cambodge. Ces collections manquent à la Bibliothèque nationale du Cambodge<sup>6</sup>, qui a plus largement connu une histoire tragique : les trois quarts des employés de 1975 ont été tués dans le génocide. Aujourd'hui, c'est justement autour de la conservation des traces du génocide que se prépare une mission d'expertise demandée à la BnF, pour une action de sauvegarde par la numérisation.

## PARTAGER NOS SAVOIRS, PROTÉGER UN PATRIMOINE UNIVERSEL : UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Par son action en faveur des patrimoines en danger, la BnF témoigne de l'attachement qui est le sien à l'universalité des patrimoines écrits. Aux côtés des grandes organisations internationales comme des acteurs français et régionaux, elle témoigne d'une certaine idée de ce qui est une responsabilité collective du patrimoine mondial, dont elle est dépositaire d'une partie, certes prestigieuse, mais limitée.

Si son action s'appuie d'abord, et avant tout, sur le partage de compétences et des expériences qui lui sont propres et lui apportent légitimité, expertise et capacité d'innovation, l'importance de son engagement est aussi le prolongement et la traduction en actes de l'action diplomatique menée par la France depuis de nombreuses années en faveur de la diversité culturelle et de la valorisation des patrimoines nationaux<sup>7</sup>.

**B·F**

<sup>6</sup> <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/548-etude-du-fonds-cambodge-de-la-bibliotheque-nationale-du-cambodge.pdf>

<sup>7</sup> En témoigne l'initiative conjointe des gouvernements français et irakiens de la première résolution sur la protection du patrimoine irakien adoptée par le conseil exécutif de l'Unesco à l'automne 2014, dont s'inspire celle adoptée en avril 2015 condamnant les destructions du patrimoine en Irak, en Syrie et en Lybie.